Comité exécutif de l'APAC

10.01.25

Compte-rendu

Présents

Roland Daval, Dominique Bénard, Patrick Gallaud, Michel Seyrat, Dante Monferrer, Guy Ménant, Alain Dewerdt.

Conclusions

1. Préparation de l'AG 2025

- **L'ordre du jour de l'AG** : (1) Ouverture par le président. (2) Rapport moral et d'activité. (3) Rapport financier et affectation des résultats. (4) Vote des rapports. (5) Fixation du montant des cotisations pour 2026. (6) Point sur le recrutement de nouveaux adhérents. (7) Nos projets pour 2025 avec la mobilisation des adhérents. (8) Elections au comité exécutif.
- **Le renouvellement du comité exécutif**. Il a été officiellement élu en janvier 2022 pour trois ans. Donc en 2025, un renouvellement doit avoir lieu. Roland va préparer un bulletin de candidature au comité exécutif qui sera envoyé avec la convocation à l'AG. Les membres actuels du Comité sont invités à décider s'ils se repésentent ou non. Le Comité doit être constitué d'au moins 5 membres et au plus de 9. Plusieurs membres ont été régulièrement invités au CE sans en être membres, on pourrait formaliser leur élection. Le REPTA est la seule association membre représentée au CA (par Guy Ménant). Il faut peut-être inviter l'UCPA à présenter un candidat ou idéalement une candidate. On peut penser à Valérie Lourdel.
- **L'animation de l'assemblée** : s'efforcer de donner la parole au maximum de mmbres présents. Leur présenter les 3 groupes de travail proposés (producteurs, diffuseurs, animateurs) et leur proposer d'y prendre part. L'implication des membres dans le travail d'édition de la revue.

2. Amélioration de notre organisation et de nos méthodes de travail

- **Distinction entre le comité exécutif et le comité éditorial** : Jusqu'à présent, nous avons travaillé "à la bonne franquette" en mélangeant le comité éditorial et le comité exécutif. Il

faut maintenant bien séparé les deux comités, distionguer les rôles. Faire une réunion du comoté exécutif par trimestre et deux réunions du comité éditorial.

- **Constituer des équipes en charge de chaque numéro :** Il est nécessaire de constituer une équipe solide pour la préparation de chaque numéro. Par exemple, pour AC23, Roland s'est retrouvé seul avec Carolina. Il a du réaliser l'essentiel des interviews et l'écriture des articles. Dès le début, il faudrait constituer pour chaque numéro une équipe de 4 ou 5 personnes en charge de la réalisation. Un tableau a été préparé et on devrait demander aux membres de s'inscrire dans le groupe en charge de chaque numéro (le lien d'accès : https://docs.google.com/document/d/1zRWkNZw0ILiO7Lgg7bOabiu7fvCCwRPdyPVDPtjn-Jo/edit?usp=sharing**)**

3. Renforcer nos compétences pour l'écriture des articles

- **Développer un style d'écriture propre à la revue** : Les articles de la revue sont souvent trop longs avec un style peu dynamique. Nous risquons de lasser les lecteurs. Il faut nous efforcer de développer un style d'écriture concis, rapide, dynamique, accrocheur, facilitant la lecture. Cela s'apprend. Nous devons avertir nos contributeurs, rédacteurs d'acrticles ou interviewés que nous nous réservons le droit de modifier le texte de leurs propos pour le rendre plus attractif et plus concis.
- **Un webinaire sur l'art d'écrire** : Dominique a demandé à Michel de préparer un webinaire sur l'écriture des articles auquel tous les rédacteurs d'articles seront invités. Michel va proposer des dates.

4. Les partenariats et la convention avec le RIEH

- **Le développement des partenariats**. Presque chaque numéro est maintenant préparé en partenariat avec une association. Par exemple le n°21 avec l'UCPA, le n°23 avec la Fédération des centres sociaux; le hors-série sur la convivance avec la Fondation Paradigma pour le Forum de Cordoue... C'est un grand progrès car cela nous donne accès à de nouveaux réseaux et facilite la diffusion de la revue. Nous avons aussi des partenariats établis dans la durée avec d'autres associations comme le REPTA et l'UCPA, qui vient de nous proposer un nouveau numéro commun sur la santé mentale des adolescents.
- **La convention de partenariat avec le RIEH**. Dans la même perspective, Dominique présente le projet de convention de partenariat avec le "Réseau International Economie et Humanisme" (RIEH) établi avec leurs responsables Dominique Lesaffre et Michel Tissier (voir document en annexe). Après discussion, le projet de convention est adopté par le Comité.

5. Le rapport financier 2024 et le budget 2025

- **Rapport financier 2024**. Roland présente le rapport financier (envoyé par écrit à chaque membre). La réalisation de l'exercice 2025 se monte à 5981,41€ alors qu'on avait prévu 5100€. En termes de charges, nos plus grosses dépenses sont constituées par la production de tous les numéros papiers. Sur les numéros papiers, on en diffuse systématiquement à tous les auteurs, on en diffuse aussi au comité éditorial. Il faut noter l'achat de 200 exemplaires format papier d'AC22 sur le sport pour tous par l'UCPA, qui l'a

diffusé dans son réseau pour 1766 €. Au niveau des charges, les plus gros frais sont constitués par les abonnements aux applications utilisées pour la fabrication de la revue et pour le site Internet. Le montant total s'élève à 854 euros. En termes de produits, la vente des revues et les abonnements ont apporté 3124 € au total. Les cotisations des adhérents se montent à 740 euros. Nous avons reçu également des dons pour 2095 €. Au total, nous avons un léger déficit de 20,93 €. Concernant le bilan, notre actif (ce qu'on a sur notre compte bancaire) se monte à 688,22 €. Notre fonds associatif est d'un montant de 689 €, duquel il faut déduire les les 20,93 € de déficit sur l'exercice 2024. **Le rapport financier est approuvé par le Comité.**

- **Le budget 2025**. Nous avons une bonne nouvelle car le partenariat avec la Fondation Paradigma pour le Forum de Cordoue pour publier le hors-série sur la convivance nous rapporte 10.000 euros versés par la Fondation Ousseimi de Genève. Cette somme permettra l'impression de 3 versions en français, espagnol et anglais. Nous ne sommes donc plus obligés de passer part l'impression "à la demande" et grâce à la commande globale de 600 exemplaires, nous pouvons obtenir un prix d'impression plus réduit qui nous permet d'imprimer la totalité de la revue en quadrichromie. Cette opération devrait nous rapporter un peu moins de 1000 €.
- Voir : https://docs.google.com/spreadsheets/d/1XarrOQnpCNlfqPfuzyEJQqRobi1msOT7/edit?gid=1986800221#gid=1986800221

6. La recherche de fonds

- Guy pose la question de savoir si nous pourrions envisager de déposer des demandes de subventions pour alimenter notre budget. Pour l'instant nous avons fonctionné sans subvention sur nos propres ressources, mais on ne s'est jamais interdit de rechercher des subventions. Roland a de bons contacts avec le Crédit Mutuel, notre banque, qui a un très gros réseau associatif. La personne qui s'occupe des contacts avec le monde associatif, dans le Grand Est, est très intéressée par les productions de l'APAC. Nous pourrions inclure dans la revue des publicités payantes pour le Crédit Mutuel. Guy propose aussi de s'adresser à des fondations. C'est une excellente proposition qu'il faudrait envisager dans le cadre d'un groupe de travail à créer avec des membres de l'association.

7. La possibilité d'utiliser Amazon au lieu de lulu.com

- La fondation Paradigma nous a donné l'idée de faire l'impression à la demande des revues non plus avec lulu.com mais avec Amazon. Dominique B. a fait une première recherche et il semble bien qu'amazonienne propose des prix largement inférieurs. Alors que sur lulu.com le coût d'impression d'une revue de 130 pages est de 8 €, Amazon ne demande qu 2,60 € pour le même travail. Peut-être srait-il possible de passer à une impression entièrement en quadrichromie avec Amazon.
- Alain signale qu'il est en train de sortir un livre avec un éditeur et et la revue Empan, qui est une revue de travail social qui marche assez bien et qui fait des diffusions à peu près sur le format d'approche coopérative. Il va leur demander comment leur système d'édition fonctionne.

- **Après débat, le Comité décide de ne pas utiliser Amazon pour l'impression et la diffusion de la revue**. Cette société est le symbole de tout ce qui s'oppose aux approches coopératives. D'autre part, il ne faut pas oublier que notre projet initial est de diffuser une revue en ligne gratuite. L'impression sur papier, si possible en quadrichromie, trouve sa justification quand nous éditions une revue en partenariat avec une association, comme nous l'avons fait avec l'UCPA ou la fondation Paradigma.

8. La préparation des prochains numéros

- Dominique a publié un calendrier des publications dans le Google Drive. Il est accessible à partir de ce lien : https://docs.google.com/document/d/1kaMMxjFRNvNun9JnCe4H0O7mzgdmGiquSCWUsfWTXTc/edit?usp=sharing
  - N°24 "Santé mentale des adolescents" (avec l'UCPA) : printemps 2025 (avril/mai)
  - Hors-série "Apprentissages de base et bilinguisme" (avec le REPTA) : printemps 2025 (avril/mai)
  - N°25 "Intelligence artificielle et intelligence collctive" : été 2025 (juillet)
  - N°26 "L'économie sociale facteur de résilience des communautés" (avec le RIEH) : automne 2025 (octobre/novembre)
  - N°27 "La gouvernance partagée" (avec l'Université du Nous) : hiver 2025 (décembre/janvier)
- Les membres du Comité sont invités à indiquer dans quel numéro ils souhaitent particulièrement s'investir afin de constituer une équipe de travail en charge de chaque numéro. Alain est d'accord pour s'investir sur le numéroi 24. Michel est d'accord pour s'investir sur le numéro 25 pour aborder la question de l'intelligence artificielle dans l'enseignement.
- Dans la suite de la publication du N° 23 sur les centres sociaux, Roland signale qu'un des directeurs adjoints de la Caisse d'Allocations Familiales est d'accord pour se prêter à une interview qui pourrait être publiée sur le site. Il a eu aussi un excellent contact avec le Directeur de la Cohésion Sociale, une direction interministérielle du Gouvernement.